

Groupement Professionnel de Vol Libre

Maison de la Montagne
14 Rue de la République
38000 GRENOBLE

www.snmvl.com e-mail

contact@snmvl.com



Enregistré sous le N° 82.38.021.99.38 auprès du Préfet de la Région Rhône Alpes

DEVIS de FORMATION

Stage de pilotage / Recyclage
à destination des moniteurs de parapente :

Date de début : 1 **13 au 17 novembre 2023**

Nombre d'heures globales : 40 heures

Encadrant :	▪ Honoraires : 1 moniteur spécialisé à 400 €/jour sur 4jours	1600 €
	▪ 1 responsable récupération bateau (50 €/j sur 4 j)	200 €
	▪ 1 conducteur navette (50€/j sur 4 j)	200 €
	▪ 1 cameraman (50€/j sur 4 j)	200 €

TOTAL encadrant : 2200 €

Logistique :	▪ 1 minibus assurant les navettes sur le site pendant la durée de la formation (carburant inclus) :	500 €
	▪ Location salle (50 euros / jour)	200 €
	▪ Location du matériel de sécurité (bateau...)	400 €
	▪ Essence bateau	100 €
	▪ Location matériel vidéo + Cassettes mini DV	250 €

TOTAL logistique : 1450 €

Bureautique :	▪ Secrétariat, préparation, organisation	400 €
	▪ Fournitures, photocopies, timbres	50 €

TOTAL bureautique : 450 €

Divers :

Imprévus...

100 €

MONTANT GLOBAL des frais pédagogiques

4200 €

(non assujetti à la TVA)

Nombre de participants au stage : 7 stagiaires

MONTANT des frais pédagogiques par STAGIAIRE :

600 €

Gabriel GUIRAO
Pour le SNMVL

